

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 28 MAI 2021

Le conseil municipal, dûment convoqué le 20 mai 2021, s'est réuni, à la salle polyvalente, le vendredi 28 mai 2021, à 18 heures 30, sous la présidence du Maire.

Présents : Alexis Manac'h, Sylvain Charbonnier, Marie-Thérèse Laurent, Dominique Coadour, Gilbert Berrou, Youenn Boudier, Valérie Jouan, Chantal Cloître, Sarah Lewenkron, Marie-Noëlle Jaffré

Excusé : Patrice Guillet (pouvoir à M.N. Jaffré)

Secrétaire de séance : Sarah Lewenkron

Approbation de l'ordre du jour proposé.

Point sur travaux, dossiers et projets communaux

▪ *Numérotage des habitations sur l'ensemble du territoire communal :*

Pas moins de 5 réunions de travail ont été nécessaires (les 16 et 23 février, puis les 2, 9 et 16 mars 2020) pour permettre la création de la base adresses SIG de Brennilis sous la conduite de quelques élus et du prestataire désigné en CM du 4/12/20.

A l'issue de ces 5 séances, un fichier global des adresses validées ainsi qu'un atlas de numérotation ont été remis à la municipalité par ce prestataire. Les documents concernés sont consultables en mairie.

Un arrêté municipal prescrivant ce numérotage a été pris le 12/05/21.

Le maire présente aux élus une offre de plaques réglementaires de la société SODIMAR pour un prix unitaire HT de 5,50 €. **Le conseil, à l'unanimité, l'autorise à les commander et décide que leur mise en place sera confiée aux services communaux et ce, conformément à l'arrêté du 12/05/21.**

A posteriori, il conviendra d'assurer la diffusion de la base numérique SIG de Brennilis sur la BAN (base adresse nationale) pour qu'elle soit connue de tous les acteurs concernés.

▪ *Travaux réalisés :*

Des équipements tels que le terrain multisports proche de la salle polyvalente ainsi que l'aire de jeux de « Park Tost » ont subi un toilettage pré-estival réalisés par un artisan local ; il en est de même des intérieurs de l'église en vue d'une ouverture imminente de l'édifice au public.

Elagage et abattage d'arbres au droit du lotissement de « Park Tost ».

Pose le 29 avril d'un jeu rotatif type « tourniquet » sur l'aire dédiée de l'école.

Camping : travaux de génie civil liés à une sécurisation du réseau électrique.

▪ **Travaux à faire :**

Réparations gouttières et toitures (école/mairie).

Réfection de l'abri de la motopompe et révision de cette dernière au niveau de la réserve incendie du parc d'entreprises.

Sanitaires camping : déplacement/remplacement d'un tableau électrique ; installation de points lumineux extérieurs.

Travaux de carrelage dans l'entrée commune des logements sud de l'école.

Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à faire procéder au chiffrage de ces différents travaux et à les faire réaliser.

▪ **Travaux à prévoir :**

. *Ecole :*

Restructuration des sanitaires de maternelle + VMC.

Audit énergétique : initialement prévu, en mai 2021, par le SDEF, il a été repoussé à une date ultérieure.

Ravalement des façades : sera envisagé postérieurement à l'audit énergétique.

. *Cantine scolaire :*

Adjonction de sanitaires accessibles à la fois du bâtiment existant mais aussi de l'extérieur.

. *Sanitaires publics du bourg :*

La réhabilitation d'un ou des deux équipements actuellement existants est soumise à la réflexion des élus.

. *Remise en état d'un poste de relevage d'eaux usées (assainissement collectif).*

. *Eclairage public :*

Concerne un éventuel remplacement des équipements (lanternes, mâts...) dans le bourg ainsi que la possibilité d'installation de points lumineux dans certains villages de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à lancer les études relatives à ces différents travaux et à les chiffrer.

▪ ***Travaux prévus dont la réalisation est imminente :***

Les travaux de goudronnage concernant la voirie communale (route de Kermorvan, Bellevue/château d'eau, prolongement Hent-Coz, route de la STEP et portion VC2) seront réalisés avant la période estivale, dicit le responsable du service commun de MAC, pilote de cette opération.

Rappel : l'ensemble de ces travaux avait été acté en C.M. du 4/12/20 pour un montant total HT de 35 900 €.

▪ ***Rénovation énergétique de la maison de la réserve (MRNV) :***

Le montant estimé de cette rénovation, suite à une analyse énergétique du bâtiment réalisé par l'ALECOB, est de 60 605 €.

Dans le cadre du plan de relance gouvernemental, une demande de DSIL énergétique a été déposée au titre de la commune avec une date butoir contrainte fixée au 18/02/21.

Une notification d'attribution a été adressée au maire par le Préfet, le 8/04/21, suivie le 29/04/21 d'un arrêté attributif d'une subvention DSIL de 40 000 € (soit 66 % du montant HT prévisionnel de la dépense subventionnable).

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à mettre en œuvre cette rénovation énergétique de la MRNV.

▪ ***Antenne relais de radiotéléphonie mobile (4G) :***

Lors de sa séance du 16/02/21, le CM s'était prononcé favorablement pour l'installation de cet équipement et une déclaration préalable de travaux avait été déposée.

Le 19/03/21 : émission d'un avis défavorable de l'ABF concernant cette implantation.

Le 25/03/21 : arrêté d'opposition du maire à la déclaration préalable suite à cet avis défavorable, avec demande d'une révision du lieu d'implantation.

Le 12/05/21 : rencontre, en mairie, avec l'opérateur désigné pour reconsidérer ce lieu d'implantation moyennant de nouvelles études techniques.

Le 18/05/21 : réception en mairie d'un recours gracieux émanant de l'opérateur.

Dossier à suivre...

▪ ***Fibre optique (FTTH) :***

Son déploiement sur la commune suit son cours, notamment en aérien, avec implantation de nouveaux poteaux et/ou remplacement des appuis défectueux.

Des demandes de mise en souterrain du réseau ont été sollicitées par les élus auprès de l'opérateur ; ces demandes concernent trois secteurs particuliers dont la VC2 sur environ 3 Kms.

Initiation à la langue bretonne dans les écoles

Le conseil valide les heures demandées (une heure hebdomadaire pour Brennilis) ainsi que le projet de convention proposé pour la période septembre 2021/juillet 2024.

Une seconde délibération viendra ultérieurement valider la nouvelle convention qui sera définitivement établie, en juillet 2021, par les services académiques.

Cession/échanges de terrains

. Echange commune de Brennilis / Taylor (Nestavel Bras) :

Sur sollicitation de Mr et Mme Taylor et après en avoir délibéré, le C.M. se prononce favorablement pour la régularisation d'un dossier d'échange ouvert en 2003 (cf. délibération du 25/06/2002).

La régularisation de cet échange se fera conformément au document d'arpentage établi en 2002 par Mr Jaunet, géomètre expert à Landivisiau, et au frais de Mr et Mme Taylor.

Le conseil municipal autorise le maire à signer tout document inhérent à ce dossier.

. Cession de terrain / Mme Cam-Le Bras :

Mme Cam/Le Bras sollicite l'acquisition d'un espace du domaine communal jouxtant sa propriété au village de Nestavel Bras (cf. plan joint).

Après en avoir délibéré, le C.M. donne son accord de principe à cette acquisition (2 €/m²) moyennant la condition expresse que sa limite Nord soit située entre l'angle Nord-Est de la parcelle B. 1111 et l'angle Nord-Ouest de la B. 87.

Le C.M. autorise le maire à signer tout document concernant cette cession dont les frais seront à la charge de l'acquéreur.

Maternelle bilingue du RPI : participation financière

Un tableau récapitulatif des frais occasionnés par l'installation de la classe bilingue à la rentrée de septembre 2020 sur le site de Loqueffret est présenté aux élus pour un montant total de 10 765,24 €, à répartir à part égales (3 588,41 €) entre les 3 communes membres du RPI.

Après en avoir délibéré, le C.M. entérine le principe de cette participation financière et le versement de la contribution correspondante à hauteur de 3 588,41 €.

Questions et informations diverses :

⇒ Recrutement de personnels communaux :

En prévision de départs imminents à la retraite, c'est en étroite collaboration avec le CDG29 qu'il a été procédé au recrutement de deux nouveaux agents municipaux :

Il s'agit de Cédric Thépaut en remplacement de Pascal Jouan (agent technique) et de Guillaume Helde qui succèdera à Michèle Mocaër à la cantine scolaire.

⇒ Emplois saisonniers :

Trois candidatures ont été retenues pour assurer le fonctionnement estival du camping municipal.

Du 23 juin au 31 août, c'est Claire Thomate, Marie Cochenec et Marie Poulicart qui se partageront successivement les permanences sur des périodes de durée équivalente.

Elles disposeront cette année d'un TPE (terminal de paiement électronique) dont l'objectif est de leur faciliter les règlements.

⇒ Dates à retenir :

1/06/21 : rencontre avec Mr Siblet, rapporteur du CNPN (conseil national du patrimoine naturel) concernant le projet d'extension de la réserve du Vénec.

10/06/21 : conseil du RPI.

20 et 27 juin 2021 : élections régionales et départementales.

Séance levée à 21 H 30.